

JURISTENDANCES INFORMATIQUE ET LIBERTES ■ N° 87 ■ Mai-juin 2019



Petit-déjeuner débat : « RGPD et start-up : comment être en conformité ? »

Les start-up sont concernées par le RGPD sans nécessairement disposer des moyens pour se mettre en conformité. Alexis Chauveau Maulini et Anthony Coquer les accompagnent lors d'un petit-déjeuner le 12 juin 2019. •Lire la suite et s'inscrire



Petit-déjeuner débat : « Intelligence artificielle et droit d'auteur »

Le droit d'auteur confronté à l'intelligence artificielle pose de nombreuses questions, aussi importantes sur le plan des principes juridiques que décisives du point de vue opérationnel. Marie Soulez et Jérémy Bensoussan répondent à vos questions lors d'un petit-déjeuner le 26 juin 2019. •Lire la suite et s'inscrire



Petit-déjeuner débat : « Informatique et libertés : bilan et perspectives »

2018 restera l'année de l'entrée en application effective du RGPD et celle de la transition entre l'ancienne et la nouvelle législation. Alain Bensoussan présente le bilan lors d'un petit-déjeuner le 11 septembre 2019. •Lire la suite et s'inscrire



Afterworks Lexing, programme 2019

Les Afterworks Lexing sont l'occasion de vous présenter dans un cadre convivial, les innovations et outils juridiques hébergés sur notre plateforme Lexing Saas Avocat. Prochaines dates le 12 et 26 juin 2019 (18h00 à 20h00). • Programme et inscription



Tendance ADPO 2019 : le RGPD, un an et 50 millions € après

La réunion annuelle de l'Association des Data Protection Officers (ADPO) se tient le 5 juin 2019, un an après l'entrée en application en application du RGPD. (lire l'article)



Point d'actualité sur la certification hébergeur de données de santé

Quel est le périmètre réglementaire initial des activités d'hébergement relevant de la certification (activités et certificats y afférents) ? (lire l'article)



Projet de loi des mobilités et accès aux données des véhicules connectés

Le projet de loi d'orientation des mobilités prévoit certaines dispositions permettant l'accès aux données des utilisateurs de véhicules connectés ce qui pose la question de l'encadrement des données produites. (lire l'article)



RGPD un an après : quel bilan depuis son entrée en application effective ?

Quel bilan tirer de la mise en conformité au RGPD un an après son entrée en application effective ? Comment a-t-il été appliqué en pratique ? Quelles sanctions ont été prononcées par la Cnil et pourquoi ? (lire l'article)



Le Conseil d'État valide la proportionnalité d'une sanction de la Cnil

Le Conseil d'État confirme la proportionnalité d'une sanction de la Cnil infligée à une association pour manquement à l'obligation de sécurité. (<u>lire l'article</u>)



Le réseau Lexing® vous informe sur l'application du RGPD

Ce numéro spécial international est consacré à l'application du RGPD par les autorités de protection des données en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, France, Grèce, Hongrie, République tchèque. (<u>lire l'article</u>)



Obligation de sécurité : une sanction Cnil disproportionnée

Le Conseil d'État réduit une sanction Cnil disproportionnée, pour réaction rapide de la société à corriger son manquement à l'obligation de sécurité. (lire l'article)



Le droit d'opposition nécessite une situation particulière

Le Conseil d'État juge que le motif invoqué au soutien du droit d'opposition au traitement de données personnelles doit tenir à une situation particulière. (lire l'article)



L'application du RGPD en Nouvelle Calédonie

Pour aider les entreprises et organismes à mettre en application le RGPD en Nouvelle Calédonie, la CCI de Nouvelle Calédonie a programmé plusieurs cycles de formation animés par le cabinet. (lire l'article)



Données personnelles : la DSP 2 et le RGDP sont-ils alignés ?

Comment concilier l'ouverture des données de paiement prévue par la la directive sur les services de paiement (DSP 2) et le RGPD ? (<u>lire l'article</u>)



Successions : les héritiers face au compte Facebook du défunt

Quel le sort des données personnelles du défunt à travers notamment la gestion post-mortem des réseaux sociaux ? (Lire l'article).



Data Protection Days : RGPD, responsable de traitement versus sous-traitant

Aurélie Banck était présente aux Data Protection Days à Luxembourg les 6 et 7 mai 2019. (Lire l'article).



Présentation du bilan d'activité 2018 et des enjeux 2019 de la Cnil

La Cnil a rendu public le 15 avril 2019 son bilan d'activité pour l'année 2018, qui restera marquée par l'entrée en application du RGPD. (<u>Lire l'article</u>)



VIE DU CABINET

Lexing Editions acquiert le magazine Planète Robots

Lexing Editions, filiale de Lexing Alain Bensoussan Avocats, annonce le rachat du magazine Planète Robots détenu par les Editions d'Acamar depuis sa création en 2009. (Lire l'article).



Classement Legal 500 2019 : Alain Bensoussan à l'honneur

Legal 500 Paris vient de rendre public son classement EMEA 2019. Alain Bensoussan y est classé « *Leading individual* » dans la catégorie IT, télécoms & internet. (<u>Lire l'article</u>).



Lexing Alain Bensoussan Avocats au palmarès des meilleurs cabinets d'avocats du Point

Le Point vient de publier son très attendu palmarès des meilleurs cabinets d'avocats. Lexing Alain Bensoussan Avocats y est distingué à plusieurs reprises. (<u>Lire l'article</u>)

JTIL est éditée par Alain Bensoussan Selas, société d'exercice libéral par actions simplifiée, 58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris, président : Alain Bensoussan. Directeur de la publication : Alain Bensoussan - Responsable de la rédaction : Isabelle Pottier Diffusée uniquement par voie électronique – gratuit - ISSN 1634-0698

Abonnement à partir du site : https://www.alain-bensoussan.com/outils/abonnement-petit-dejeuner-debat/

©Alain Bensoussan 2019